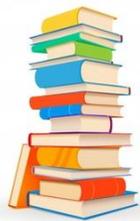


Le 6 octobre 2022,



La maison aux mille pages
4 place de la Mairie
79800 SOUVIGNÉ

Tél. : 05 49 06 11 30

bibliotheque-souvigne@wanadoo.fr

www.bibliotheque-souvigne79.fr

Réf. : 202210-01

Objet : Renouvellement de votre abonnement – année 2023

Madame, Monsieur,

Votre abonnement à la bibliothèque de Souvigné arrive à échéance au 31 décembre 2022.

Je vous informe que le tarif d'abonnement à la bibliothèque reste inchangé. Il est toujours de 8,00 € par an et pour toute la famille.

Comme l'année passée, le paiement ne pourra plus être déposé à la bibliothèque.

Je vous invite à compléter le bulletin de réabonnement et à le transmettre en mairie dans les meilleurs délais. Une facture vous sera alors adressée en indiquant les différents moyens de paiement possibles (virement bancaire, payfip, buraliste, ...).

Dans la mesure où vous ne souhaiteriez pas renouveler votre abonnement pour l'année 2023, je vous remercie de rapporter les livres emprunter avant le 31 décembre 2022.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter Madame Laurence POUPARD, bibliothécaire de La maison aux mille pages, aux coordonnées que vous trouverez en entête de ce courrier.

Le Maire,
Michel RICORDEL

Horaires d'ouverture (période scolaire) : lundi 16h-17, mercredi 15h-17h, vendredi 15h-16h et samedi 10h-12.

Horaires d'ouverture (période de vacances scolaires) : lundi 13h30-17h, mercredi 15h-17h et le samedi 10h-12h.

Dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), toutes les informations et les éléments fournis ne seront utilisés que dans le cadre de cet abonnement.

Bulletin d'abonnement à la bibliothèque
La maison aux mille pages
Année 2023

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP-Ville :

Téléphone :

Mail :

- Je souhaite procéder à une première inscription au tarif de 8,00€*.
- Je souhaite renouveler mon abonnement au tarif de 8,00 €*.
- Je ne souhaite pas renouveler mon abonnement pour l'année 2022.

Le

Signature

*La régie ayant été supprimée, le paiement de l'abonnement ne pourra plus être déposé à la bibliothèque.

A la suite de votre inscription ou du renouvellement de votre abonnement, les services de la mairie procéderont à l'édition d'une facture (Avis des sommes à payer) qui vous sera envoyé dans les 30 jours à l'adresse indiquée. Les modalités de paiement seront mentionnées sur cet avis.

Horaires d'ouverture (période scolaire) : lundi 16h-17, mercredi 15h-17h, vendredi 15h-16h et samedi 10h-12.
Horaires d'ouverture (période de vacances scolaires) : lundi 13h30-17h, mercredi 15h-17h et le samedi 10h-12h.

Dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), toutes les informations et les éléments fournis ne seront utilisés que dans le cadre de cet abonnement.